



49^e session du Conseil des Droits de l'Homme

Point 4 – Dialogue interactif sur le rapport de la Haute Commissaire sur le Nicaragua

Intervention du Luxembourg

3 mars 2022

Excellences,

Le Luxembourg s'associe pleinement à la déclaration présentée par l'Union européenne et remercie la Haute-Commissaire pour la présentation de son rapport.

Mon pays parle en tant qu'ami du peuple nicaraguayen et partenaire de longue date de coopération au développement. Or, ma délégation est profondément préoccupée par les rapports crédibles faisant état d'une fermeture dorénavant complète de l'espace civique. Les restrictions des libertés fondamentales et les violations du processus démocratique constatés dans le contexte des élections de novembre 2021, dont notamment les arrestations arbitraires de candidats, sont contraires aux principes de la transparence et de l'application régulière de la loi.

Le Luxembourg déplore les récentes condamnations des personnes ainsi détenues et appelle aux autorités du Nicaragua de libérer, sans délai, tous les prisonniers politiques. En outre, ma délégation rappelle l'importance d'assurer que tous les prévenus ont un droit inaliénable à un procès juste, transparent et équitable, en ligne avec les standards internationaux en la matière.

Devant des rapports concernant le manque d'indépendance du système judiciaire et des niveaux dangereux de corruption dans les institutions de la justice, nous appelons à la mise en place immédiate d'un plan d'action pour réformer la justice et le secteur de la sécurité, en partenariat avec le Système des Nations Unies notamment pour faciliter l'accès à la justice pour tous.

Le Luxembourg soutient la mise en place d'un groupe d'experts sur la situation au Nicaragua et nous appelons à tous les autres membres du Conseil d'en faire de même.

Je vous remercie.

(247 mots)